

Saint -Martin -d'Hères, le 27 septembre 2017



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du mardi 26 septembre 2017

N°10 - D 26.09.2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-six septembre à neuf heures, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière, dans l'amphithéâtre 018 du bâtiment IM²AG après convocation légale, sous la présidence du vice-président du conseil d'administration, Pascal LOUVET.

Point à l'ordre du jour :

Contingent Congés pour Recherches et Conversions Thématiques (CRCT) 2018 : nombre de semestres

Membres présents : Hervé COURTOIS, Thomas LEBARBE, Anne-Marie GRANET-ABISSET, Ahmed LBATH, Emmanuel BARBIER, Lionel FILIPPI, Isabelle BORRAS, Gérard FORESTIER, Eric GUINET, Mitra KAFAI, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO, Ludovic BRUN, Laora VAUCHAUD, France-Dominique LOUIE.

Membres représentés : Sébastien BERNARD (procuration à Gérard FORESTIER), Marie-Laurence CARON FASAN (procuration à Orianna SOTO), Jean-Philippe VUILLEZ (procuration à Thomas LEBARBE), Ludivine CHAZE-MAGNAN (procuration à Ahmed LBATH), Kirsten MARTENS (procuration à Hervé COURTOIS), Sylvie MARTIN-MERCIER (procuration à Isabelle BORRAS), Françoise PAPA (procuration à Éric GUINET), Walid RACHIDI (procuration à Lionel FILIPPI), ROUQUIER Clément (procuration à Laora VACHAUD), Claus HABFAST (procuration à Emmanuel BARBIER).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres

Rapporteur : Monsieur Pascal LOUVET, vice-président du conseil d'administration

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu l'avis favorable du comité technique émis le 18 septembre 2017,

Considérant la proposition de fixer le contingent CRCT 2018 à 23 semestres ;

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la proposition de fixer le contingent CRCT 2018 à 23 semestres.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	15
Membres représentés	10
Nombre de votants	25
Voix favorables	25
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la proposition de fixer le contingent CRCT 2018 à 23 semestres.

Fait à St- Martin- d'Hères, le 27 septembre 2017

Pour la Présidente et par délégation

Le Directeur général des services,
Joris BENELLE



Publié le : 06.10.17

Transmis au Rectorat le : 06.10.17

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.